

FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/7

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Fraser Broth Base Supplement
Code produit	7984

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage prévu	[SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations* sur si-tes industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire;
Description	Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Neogen Corporation
Adresse	620 Leshler Place Lansing MI 48912 USA
Web	www.neogen.com
Téléphone	517-372-9200/800-234-5333
Email	regulatorysupport@neogen.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence	1 800 234-5333
--------------------------------------	----------------

Informations supplémentaires

Hotline(s):	Médical: États-Unis (1-800-498-5743), International (1-651-523-0318). Répandre/CHEMTREC: États-Unis (1-800-424-9300), International (1-703-527-3887).
-------------	--

SECTION 2: Identification des dangers

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention de danger	Aucun danger important
-------------------	------------------------

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

EC 1272/2008

Nom Chimique	Index-No.	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro d'enregistrement REACH	Conc. (%w/w)	Classification
Ferric Ammonium Citrate		1185-57-5	214-686-6		1 - 10%	Skin Irrit. 2: H315; Eye Irrit. 2: H319;

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

Description	
	Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Inhalation	Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement à grande eau. Ôter les vêtements contaminés. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir à moins d'avis contraire du médecin. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	L'inhalation peut provoquer une toux, une douleur dans la poitrine ou une irritation du système respiratoire.
Contact avec les yeux	Peut provoquer une irritation des yeux.
Contact avec la peau	Peut provoquer une irritation de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

	Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Ce produit n'est pas inflammable. Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.
--	---

5.3. Conseils aux pompiers

	Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.
--	---

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

	Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit.
--	--

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface.
--	---

6.4. Référence à d'autres sections

	Se reporter à la section 2, 8 & 13 pour de plus amples informations.
--	--

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

	Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
--	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités


	Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé.
--	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

	See Section 1.2 for further information.
--	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

	
8.2.1. Contrôles techniques appropriés	Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.
8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle	Utiliser en fonction des besoins :. Vêtements de protection.
Protection des yeux / du visage	Utiliser en fonction des besoins :. Protection oculaire appropriée.
Protection de la peau - Protection des mains	Utiliser en fonction des besoins :. Gants résistants aux produits chimiques.
Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Contrôles de l'exposition professionnelle	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État	Liquide
Couleur	Transparent/Ambre
Odeur	Inodore/Légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point de fusion	donnée non disponible
Point de congélation	donnée non disponible
Point d'ébullition	donnée non disponible
Point d'éclair	donnée non disponible
Taux d'évaporation	donnée non disponible
Limites d'inflammabilité	Sans objet.
Pression de vapeur	donnée non disponible
Densité de vapeur	donnée non disponible
Densité relative	donnée non disponible
Coefficient de partage	donnée non disponible
Température d'auto-ignition	donnée non disponible
Viscosité	donnée non disponible
Propriétés explosives	donnée non disponible
Propriétés comburantes	donnée non disponible
Solubilité	Soluble dans l'eau

9.2. Autres informations

COV (composants organiques volatiles)	donnée non disponible
--	-----------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.2. Stabilité chimique

	Stable dans des conditions normales.
--	--------------------------------------

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

	Aucun danger important.
--	-------------------------

10.4. Conditions à éviter

	Conserver à l'écart de la chaleur.
--	------------------------------------

10.5. Matières incompatibles

	donnée non disponible.
--	------------------------

10.6. Produits de décomposition dangereux

	Oxydes de carbone.
--	--------------------

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.
corrosion cutanée/irritation cutanée	Peut provoquer une irritation de la peau.

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

lésions oculaires graves/irritation oculaire	Peut provoquer une irritation des yeux.
mutagénicité sur les cellules germinales	Aucun danger important.
cancérogénicité	Le produit n'est pas considéré comme un carcinogène potentiel dans les Monographes de l'Agence Internationale pour la Recherche contre le Cancer (IARC), volumes 1-112. Le produit n'est pas nommé dans le 13e Rapport sur les Carcinogènes du Programme National de Toxicologie (NTP). Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003.
Toxicité reproductive	Aucun danger important.
toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	Aucun danger important.
toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Aucun danger important.
danger par aspiration	Aucun danger important.
Exposition répétée ou prolongée	Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

11.1.4. Informations toxicologiques

Fraser Broth Base Supplement	Voie orale chez le rat DL50: 40000
------------------------------	------------------------------------

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

	donnée non disponible
--	-----------------------

12.2. Persistance et dégradabilité

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.4. Mobilité dans le sol

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

	Aucune donnée disponible sur ce produit.
--	--

12.6. Autres effets néfastes

	Attention - Substance non encore complètement testée.
--	---

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

	Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Méthodes d'élimination

	Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Élimination du conditionnement

	Éliminer conformément à. aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.
--	--

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements**

Hazard Communication Standard: 29 Code of Federal Regulations 1910.1200: Occupational Safety and Health Standards: Z: Toxic and Hazardous Substances: Hazard Communication.

All chemicals in this product are TSCA listed or excluded from listing, on the United States Environmental Protection Agency Toxic Substances Control Act (TSCA) inventory. TSCA - United States Toxic Substances Control Act Section 8(b) Inventory.

US State Regulations:

New Jersey Right-to-Know Hazardous Substance List:

Ferric ammonium citrate

Pennsylvania Right-to-Know Hazardous Substance List:

Ferric ammonium citrate.

Rhode Island Right-to-Know Hazardous Substance List: Ferric ammonium citrate.

SECTION 16: Autres informations**Autres informations****Texte des mentions de danger présentées en Section 3**

Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA

Fraser Broth Base Supplement

Révision 0
Date de révision 2019-02-20

Informations supplémentaires

GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.